

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Nus, 17 juillet 1880

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 4 p. (102r, 103r, 104v, 105v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Nus, 17 juillet 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50250>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 juillet 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Nus, Eugène \(1816-1894\)](#)

Lieu de destination 80, rue Bonaparte, Paris

Description

Résumé Godin informe Nus que le procès avec son fils s'est conclu par arbitrage du premier président de la cour d'appel d'Amiens, accepté par les deux parties. Il explique à Nus que 18 ans de luttes et 3,5 millions de francs soutirés à ses valeurs liquides ont jusque-là paralysé l'œuvre d'association qu'il s'apprête à fonder et dont les statuts sont désormais en vente. Il regrette de ne pas avoir davantage de collaborateurs dévoués et demande à Nus de lui adresser les personnes de valeur aptes aux fonctions administratives, comptables et industrielles. Sur la publicité à faire à l'ouvrage *Mutualité sociale* et l'influence de ce dernier sur la transformation du journal *Le Devoir*. Il lui signale que la santé de Fauvety ne lui permet pas d'offrir un concours régulier au *Devoir*.

Notes Destinataire : Louis Saubreuil est premier président de la cour d'appel d'Amiens de 1868 à 1882.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Édition](#), [Procédure \(droit\)](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Fauvety, Charles \(1813-1894\)](#)
- [Saubreuil, Louis \(1814-1893\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées Godin (Jean-Baptiste André), *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme par la consécration du droit naturel des faibles au nécessaire et du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de la production*, Paris, Guillaumin, 1880.

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Finistère 17 juillet 1856 102

Mon cher ami,

Vous m'avez exprimé le désir de connaître le résultat du procès que m'a fait mon fils. Ce procès vient de se terminer par un arbitrage du premier Président de la Cour de Lannion, consenti par les parties. Je suis débarrassé des réticences de mon fils moyennant environ un million, je mets au compte deux millions cinq cent mille francs.

Die-huit années de luttes j'avois perdues pour ceux qui avaient été mis dans ce trois millions cinq cent mille francs soustraits à mes vêtements liquides tout risque à ce jour paralyse l'œuvre d'absolution que je fonderai malgré cela. Les statuts sont pris en main par

Mon cher Ami,

moment même où cette décision intérêt-
mènt.

Enfin je n'ai plus à craindre que
l'ignorance et l'incuriosité justifiées
et surtout celles de ceux qui devraient
tout d'abord profiter des biensfaits de
l'Association.

Or je n'ai - je suppose - de moins un
plus grand nombre de collaborateurs
dévoués à la chose que j'entreprends que
mais il est évident, en vérité, de ne pas
oublier la force des convictions fondé-
raires dans lesquelles nous sommes.

Malgré tout cela, je continue à faire
occasion d'en plusieurs pour une
de m'adresser les hommes de la
de Waller. J'en ai révélé dans leurs
les fonctions administratives, commerciales
et industrielles que je ne suis pas étonné
de, comme il me fait également
pour la propagande des idées.

qui sont les nôtres.

Il me semble que l'apparition de ce volume doit exercer une certaine influence sur les modifications que nous proposons pour le Devoir. Et je sans doute quelque chose à faire pour la propagande de ce volume en dehors de ce que feront les éditeurs.

Je serais heureux de recevoir votre avis à ce sujet. Seriez-vous disposé à nous faire connaître l'attitude de la presse à ce sujet?

Une réaction ainsi sera faite à la une de la propagande, elle est un peu visible, néanmoins je vous l'envie dans ce sujet.

Je serais disposé à des sacrifices pour empêcher la place de la grande presse à faire en sorte qu'elle soit obligée de s'occuper des questions dont traité monsieur Mutualité sociale.

Si vous pouvez m'aider dans ce travail, je vous disposerai à emporter
de concert avec vous des volumes
aux personnes à qui vous jugerez
utile de faire et envoyer.

Trauvert m'écrivit que sa santé
l'oblige à ne me promettre pour
la Dévair qu'en concours irrégulier
et occasionnel. Cela restreint le cercle
des collaborateurs sur lesquels je
peux compter.

Très cordialement à vous

B. Bodin 1869
11.11.19